

M. BERCOVITCH: Peut-être, monsieur le président, pourrions-nous étudier tous ces chiffres personnellement d'abord, puis si quelqu'un d'entre nous a des questions à poser il pourra le faire à la prochaine séance.

Le PRÉSIDENT: Très bien.

M. BERCOVITCH: Si vous donnez lecture de tous ces postes, il faudra beaucoup de temps et nous ne serons probablement pas plus avancés qu'en ce moment. Quelqu'un aurait peut-être une question ou deux à poser et, ainsi, nous pourrions le faire à la prochaine séance.

Le PRÉSIDENT: Croyez-vous que nous devons passer ainsi tout le rapport en revue?

M. BERCOVITCH: Oui.

Le PRÉSIDENT: Tout le rapport?

M. BERCOVITCH: D'un bout à l'autre.

Le PRÉSIDENT: Le Comité en général approuve-t-il cette proposition?

M. HANSELL: Avant d'abandonner cette question de la dette, je désire poser une question. Peut-être n'est-il pas juste de la poser à ces messieurs. J'ai demandé au gouvernement il y a quelque temps le total de la dette nationale. On m'a répondu qu'elle était alors d'un peu plus de trois milliards de dollars. La dette des chemins de fer est-elle comprise dans ce chiffre?

M. ARMSTRONG: Elle n'est pas comprise.

M. HANSELL: Alors lorsque nous avons obtenu le chiffre de la dette totale du pays, ce chiffre n'était pas exact.

M. BERCOVITCH: Je ne dirais pas que le chiffre est inexact.

Le PRÉSIDENT: La dette des chemins de fer est comprise dans la dette nationale quel que part.

M. BERCOVITCH: Le National-Canadien, à mon sens, est un passif éventuel du gouvernement. Rien de plus. Lorsque le gouvernement vous a mentionné le chiffre de trois milliards de dollars le chiffre était exact. Le National-Canadien est un passif éventuel que le gouvernement sera ou ne sera peut-être jamais appelé à combler.

M. DONNELLY: En ce qui concerne les frais de transport que l'on trouve à la page 16, vous serait-il possible de donner au Comité le nombre d'employés qui reçoivent un salaire de \$1,000 ou moins par année; aussi le nombre de ceux qui reçoivent de \$1,000 à \$2,000, de \$2,000 à \$3,000, de \$3,000 à \$4,000, et de \$4,000 à \$5,000 et ainsi de suite? Je crois que nous devrions aussi avoir le chiffre des plus gros salaires.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous que l'on prenne note de votre question, monsieur Donnelly?

M. DONNELLY: Oui.

M. ARMSTRONG: Nous avons, en chiffres ronds, 90,000 employés. Il nous faudrait examiner le dossier de presque tous pour établir combien ils ont reçu durant l'année. Voici ce que nous pourrions faire. Nous avons des chiffres par groupes. Prenez, par exemple, le groupe des brigadiers-poseurs, chefs d'équipe généraux, surveillants, inspecteurs et adjoints. Ce groupe compte 226 employés qui reçoivent un total de \$603,000; le salaire moyen est donc de tant. Est-ce que cela serait satisfaisant?

M. DONNELLY: Le Comité devrait savoir, je crois, combien d'employés du National-Canadien reçoivent moins de \$1,000 par année.

M. ARMSTRONG: Quelques-uns de ceux qui reçoivent moins de \$1,000 par année peuvent travailler au taux de \$8, \$10 ou \$12 par jour. Certaines années, ils peuvent toucher moins de \$1,000 mais il se peut qu'ils travaillent pour le chemin de fer au taux de \$10 par jour.

M. McCULLOCH: Mais ils ne travaillent pas régulièrement?